

- 4) Messieurs :
- Descendent en HONNEUR : TENNIS CLUB DIONYSIEN 1 / TENNIS CLUB DE L'ETANG SALE 1
Montent en ELITE : TENNIS CLUB DE LA POSSESSION 1 / TENNIS CLUB DU TAMPON 1
Descendent en 1^{ère} DIVISION : TENNIS CLUB DE ST PIERRE 2 / TENNIS CLUB DE PETITE ILE 1
Montent en HONNEUR : UNION SPORTIVE DE LA POINTE DES GALETS 1 / TENNIS CLUB DE LA
BAIE DE ST PAUL 2
- Descendent en 2^{ème} DIVISION : TENNIS CLUB ST LOUISIEN 1 / BOURBON OLYPIC TENNIS CLUB 4 /
TENNIS CLUB DE ST PIERRE 4 / TENNIS CLUB DOMINICAIN 2
- Montent en 1^{ère} DIVISION : TENNIS CLUB DE LA BAIE DE ST PAUL 3 / TENNIS CLUB DE LA
POSSESSION 3 / TENNIS CLUB DIONYSIEN 3 / TENNIS CLUB DU TAMPON 2
- Descendent en DIVISION 3 ou plus : TENNIS CLUB DE LA POSSESSION 4 / TENNIS CLUB DE L'ETANG
SALE 3 / HERMITAGE ACADEMIE DE TENNIS 4 / TENNIS CLUB DE ST PIERRE 5
- Montent en 2^{ème} DIVISION : TENNIS CLUB MUNICIPAL DE CHAMP FLEURI 1 / TENNIS CLUB
DIONYSIEN 4 / ASSOCIATION TENNISTIQUE DE STE MARIE 1 / CLUB DE
PELOTE BASQUE ET DE TENNIS DE ST LEU 2
- 5) La soirée de remise des récompenses est prévue pour la mi-juin (les présidents-es des clubs et les capitaines seront informés-es personnellement).

Pour la Commission des Epreuves,
J Christophe MANIN

